

---

## ACTUALISATION DU BARÈME DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR 2010 POUR LES REVENUS 2009)

---

### Situation actuelle

Le calcul de l'impôt sur le revenu résulte de l'application au revenu imposable d'un barème dont les taux sont progressifs, de 0 % à 40 %, par tranche.

### Situation nouvelle

Les seuils et limites associés au barème de l'impôt sur le revenu seraient indexés en fonction de l'indice des prix hors tabac, soit 0,4 % pour 2009, de sorte que le barème applicable aux revenus de 2009 s'établirait comme suit :

<b>Tranches actuelles de revenus (en euros)</b>	<b>Taux actuels</b>	<b>Tranches proposées de revenus (en euros)</b>	<b>Taux proposés</b>
Jusqu'à 5 852 €	0	Jusqu'à 5 875 €	0
De 5 853 € à 11 673 €	5,5 %	De 5 876 € à 11 720 €	5,5 %
De 11 674 € à 25 926 €	14 %	De 11 721 € à 26 030 €	14 %
De 25 927 € à 69 505 €	30 %	De 26 031 € à 69 783 €	30 %
Plus de 69 505€	40 %	Plus de 69 783 €	40 %